



Conseil local
FONSORBES



Lycée Clémence Royer
24 février 2020

MOTION

Dotation Globale Horaire (DGH)

Les parents sont conscients du travail effectué. Ils saluent la volonté manifeste et permanente d'effectuer les meilleurs choix possibles malgré l'insuffisance criante de la dotation horaire octroyée. Mais les parents ne sont pas dupes. Ils comprennent parfaitement que la réussite de tous les élèves ne sera jamais obtenue sans un véritable projet politique et une réelle volonté de la part de nos gouvernants.

La hausse des effectifs n'est clairement pas accompagnée des moyens qui permettraient de fonctionner dans un cadre qualitatif pour nos enfants. En effet, les dispositifs particuliers ou options, qui font la richesse de nos établissements dans le cadre de leur autonomie pédagogique, ne sont plus du tout garantis. La réforme des lycées amplifie les inégalités territoriales qu'une DGH à la baisse ne peut compenser ; les options attractives financées sur l'autonomie des établissements font l'objet d'arbitrage plus sévères encore.

L'introduction des heures d'accompagnement à l'orientation (54h en 2nde) dont on pourrait se réjouir n'est pas accompagnée d'un temps clairement dédié dans les emplois du temps. L'orientation absorbe nécessairement une partie des heures d'accompagnement personnalisé si bénéfique à tous les élèves.

Par ailleurs l'option Maths Complémentaires mise en place à la rentrée prochaine dans le cadre de la réforme sera de fait réservée aux seuls élèves abandonnant l'EDS Mathématiques en fin de première, faute de moyens pour proposer une remise à niveau aux autres élèves.

Nous dénonçons la gestion de la pénurie qui impose des contraintes parfois insurmontables aux chefs d'établissements. Nous demandons depuis plusieurs années une dotation spécifique à notre département pour faire face aux classes surchargées qui conduisent à la dégradation des conditions de vie et d'apprentissage dans nos établissements.



Conseil local
FONSORBES



Aussi, nous, parents d'élèves FCPE et Liste d'union élus au conseil d'administration du lycée Clémence Royer constatons que les propositions de répartition de la DGH ont été effectuées au mieux des possibilités offertes et nous reconnaissons la grande qualité et le sérieux du travail effectué par Madame le Proviseur, Madame le Proviseur-Adjoint et l'ensemble des membres du conseil pédagogique. Toutefois, voter en faveur de cette répartition équivaldrait pour nous à valider la dotation allouée à notre établissement, validation qui est inacceptable pour nous. C'est pourquoi, nous avons décidé, conformément à notre position en commission permanente, de nous abstenir devant l'insuffisance de moyens attribués et appelons les services académiques à abonder les moyens à la hauteur des ambitions affichées.

Les Parents d'Elèves FCPE
Et Les Parents d'Elèves Liste d'Union
Du Lycée Clémence Royer de Fonsorbes